

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES du 17 juin 2002

LETTRE DU 17 JUIN 2002

Chère collègue, cher collègue,

Dans le cycle des saisons, l'arrivée imminente du solstice d'été ne manque jamais d'apporter sa juste part d'anticipations grosses de plaisirs, voire de bonheurs, petits ou grands. Ainsi, la présente « mi-juin » me fournit l'occasion – à tout le moins le prétexte – de vous saluer chaleureusement et de vous mettre au parfum des récentes activités de votre Association.

### PLACE À QUELQUES NOUVELLES

L'Assemblée générale annuelle, tenue le 4 juin dernier, a permis à une bonne cinquantaine d'entre nous de prendre connaissance d'un échantillon représentatif des « statistiques vitales » de l'APRUM. Voici, en clair, ce dont il s'agit.

- 467 collègues ont payé leur cotisation annuelle sur les 506 membres « cotisables » induisant de la sorte un taux de fidélité de 92%; on peut certes y voir un signe de l'attachement des membres à leur Association;
- les frais annuels d'opération pour l'exercice 2001-2002, soit 10 500\$ pour les dépenses courantes et 2 400 \$ pour la production des Grains de sagesse, sont au même niveau que ceux de l'exercice précédent;
- le surplus (estimé) pour le présent exercice, environ 1 360 \$, est légèrement supérieur à celui de l'an dernier;
- l'état de caisse au 31 mai, environ 12 700 \$, dépasse de 1 000 \$ celui de l'exercice précédent.
- Ce constat ayant été fait, l'Assemblée a décidé de maintenir à 30 \$ le montant de la cotisation annuelle. Incidemment, cette cotisation est EXIGIBLE à compter du 1<sup>er</sup> juin courant.
- L'Assemblée s'est recueillie un bref instant en hommage aux dix collègues décédés en cours d'année.

### GRANDS DOSSIERS – PETITES NOTES

Lors de l'Assemblée générale, les collègues ont pu mesurer l'évolution des dossiers majeurs de l'Association grâce à la présentation qui leur en a été faite par l'un ou l'autre des responsables desdits dossiers.

## **RRUM**

Le professeur Jean Leduc, membre du Comité de retraite suite à son élection par les membres retraités du corps professoral, a fait état des éléments suivants.

Le rendement de la Caisse, nettement positif, a été remarquable dans les circonstances. En effet, ce rendement, parmi les 10 meilleurs observés en 2001 chez les 200 caisses de retraite de même importance, place le RRUM en excellente position. La prudence et la vigilance manifestées par les gestionnaires ont porté d'heureux fruits. L'évaluation actuarielle de l'état de la Caisse au 31 décembre 2001 est sur le point d'être terminée. Les données obtenues permettront au Comité d'experts de les étudier à la lumière des hypothèses qui déterminent généralement l'évolution des actifs au cours des périodes envisagées.

Dès l'automne prochain, ledit Comité présentera, au Comité de retraite, les recommandations qu'il jugera les plus appropriées compte tenu des surplus actuariels observés, des questions qui lui ont été soumises ainsi que de l'article 6.08 du Règlement du RRUM. Je rappelle que cet article stipule que tout surplus actuariel doit d'abord être utilisé pour indexer d'une façon ponctuelle les rentes versées et les rentes différées jusqu'à un maximum de 100% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour chacune des années à courir jusqu'à un an après la date d'effet de la prochaine évaluation actuarielle.

Le Comité de retraite apportera une modification à l'article 8.07 – à propos duquel je suis intervenu récemment – à l'effet de préciser le fait que la notion de « cessation de la vie maritale » s'applique exclusivement au cas des conjoints de fait.

### **Assurance-santé**

Une fois de plus, il a été noté que, sous la pression de l'augmentation du prix et de la consommation des médicaments observée en cours d'exercice, les primes à verser à compter du 1<sup>er</sup> juin courant pour la couverture d'assurance collective Université de Montréal-Croix-Bleue du Québec comportent une augmentation de 26% pour le personnel retraité de 65 ans et plus (groupe 22948) et de 21% pour le personnel retraité de moins de 65 ans (groupe 22949).

De concert avec les représentants des autres regroupements – ou peut-être motu proprio pour le groupe 22948 – le Comité de l'APRUM procédera à l'estimation des effets que pourrait avoir la modification des paramètres sous-jacents à la structure des primes exigées à savoir: le niveau de la franchise – qui pourrait être haussé de 50 \$ à 100 \$ – et le pourcentage de coassurance (présentement 80% dans la plupart des cas) qui pourrait être diminué. La question n'est pas simple et il faudra y réfléchir. Je vous reviendrai à ce sujet.

### **Un ordinateur pour les profs**

Le professeur Jacques Boucher, président du Comité de l'APRUM sur cette question, a fait le point.

Il rappelle que le texte adopté par le Comité exécutif le 20 juin 1995 au sujet des droits et privilèges des membres retraités du corps professoral stipule notamment que le professeur à la retraite a accès, sur demande et aux conditions faites aux professeurs réguliers, aux services informatiques.

Ce texte a fait l'objet d'échanges entre le Comité de l'APRUM et la direction de l'Université laquelle a convenu de chercher les moyens appropriés pour étendre aux professeurs retraités les droits conférés aux membres du SGPUM.

La recherche des modalités qui permettraient aux professeurs retraités d'avoir accès aux logiciels dont l'Université détient des licences institutionnelles s'est soldée par un échec: le principal fournisseur de logiciels, Microsoft, s'étant formellement opposé à l'élargissement du corpus prévu dans le contrat intervenu entre les deux parties.

Une rencontre du Comité (Boucher, Derome, St-Pierre) avec M. François Duchesneau, vice-recteur à la planification et aux relations internationales, et Mme Gisèle Painchaud, vice-rectrice aux ressources humaines, a permis de formuler une hypothèse de solution: la définition d'une catégorie spéciale de la communauté des enseignants qui serait formée des professeurs retraités dont la poursuite des activités de recherche ou d'enseignement justifierait l'accès aux logiciels en cause. Il a été convenu que la direction de l'Université fera rapport au Comité de l'APRUM au début de l'automne prochain.

### **Les grains de sagesse**

Le professeur Jean-Robert Derome, porte-parole du Comité de rédaction du Bulletin, formule les commentaires suivants à ce sujet.

- Le Bulletin est tiré à 625 exemplaires. La liste d'envoi, outre le nom des membres de l'APRUM, comporte notamment le nom des principaux officiers de l'Université: recteur, vice-recteurs, doyens, directeurs de départements, de grands services, etc.
- Le coût du Bulletin 2 400 \$ est couvert, comme prévu, par l'augmentation de 5 \$ de la cotisation annuelle qui avait été acceptée par l'Assemblée générale en juin 2000.
- Le texte des articles qui apparaissent dans le bulletin n'engagent que la responsabilité des auteurs; conséquemment, il pourrait être utile de prévoir l'existence d'un moyen susceptible de véhiculer les propos suscités par les textes en cause. Diverses hypothèses ont été formulées à ce sujet. La question mérite assurément d'être étudiée; le Conseil s'en saisira.

### **NÉCROLOGIE**

La communauté universitaire scientifique a perdu un de ses membres par suite du décès de Guy Perreault survenu le 11 janvier 2002. Ce collègue était membre, par « alliance », du corps professoral de l'Université de Montréal puisqu'il était rattaché administrativement à l'École Polytechnique qui avait reconnu ses mérites exceptionnels en le nommant professeur émérite.

Minéralogiste de réputation internationale, il a contribué par son enseignement aux étudiants de géologie et par ses travaux de recherche en cristallographie au développement et au maintien de la réputation scientifique du complexe: géologie, génie minéralogique et génie minier de l'Université de Montréal et de l'École Polytechnique. On peut certes regretter que de fâcheuses circonstances aient entraîné la «disparition» du Département de géologie dont le prestige en recherche était reconnu. Guy Perreault, pendant près de 40 ans, a exercé une grande influence sur son milieu; on le regrettera assurément.

L'APRUM déplore le décès, survenu le 31 janvier dernier, du doyen de ses membres: Monseigneur Georges Deniger. Il était âgé de 97 ans. L'APRUM lui avait conféré en 1986 le statut de membre honoraire pour souligner les 30 années qu'il avait consacrées à l'Université de Montréal tant comme aumônier des étudiants (1931-1944) que comme vice-recteur (1944-1961).

Doué d'une mémoire prodigieuse, il se plaisait à évoquer, en citant noms et dates, les événements qui concernaient son interlocuteur du moment. Il contribua certes à agrémenter la vie de plusieurs générations d'étudiants. Artisan d'une autre époque, il œuvra dans des conditions plutôt difficiles jusqu'à l'arrivée, pour lui succéder, du premier vice-recteur laïque, feu le professeur Lucien Piché. Il emporte avec lui des tranches inédites de la petite et même de la grande histoire de l'Université qu'il s'est refusé à partager, même avec les collègues de l'APRUM, convaincu d'avoir été victime d'une démotion non méritée. "Sic transit ?". Merci tout de même Monseigneur !

Le 4 avril est décédé le professeur Étienne-Adonai Martin. âgé de 91 ans, il faisait partie de la cohorte restreinte des nonagénaires de l'APRUM. Pharmacien de formation, il a consacré l'essentiel de sa carrière universitaire à l'enseignement de la chimie organique à la Faculté de pharmacie. Il avait obtenu un doctorat es sciences pour des travaux exécutés sous la direction du regretté Roger Barré. Homme de peu de bruit, il a su transmettre à ses étudiants l'esprit de rigueur essentiel à leur pratique professionnelle. Avec lui disparaît un des derniers survivants de la période héroïque du début des années '40.

La communauté universitaire est en deuil suite au décès, survenu le 15 mars 2002, de Madame Jeannine Guindon, professeure émérite de l'École de psychoéducation de l'Université. Très tôt dans sa vie, Jeannine Guindon s'intéresse à l'éducation et prend les dispositions requises (diplôme en pédagogie) pour se qualifier professionnellement pour la carrière d'institutrice. Dès le début de sa carrière dans l'enseignement préuniversitaire, elle devient consciente des sérieux problèmes engendrés par l'inadaptation sociale et la délinquance chez les jeunes. Elle entreprend alors des études et des travaux qui la conduisent à l'obtention d'un Ph.D. en psychologie (Université de Montréal). Parallèlement, elle assume, dès 1947, la direction du Centre de réadaptation de Montréal et du Centre de psychoéducation qu'elle fonde en 1973.

Instigatrice, puis responsable de la section de psychoéducation du Département de psychologie, elle devient la première directrice (en 1971) de l'École de

psychoéducation qui vient d'être créée. Professeure de talent, animatrice hors pair, conférencière recherchée, Jeannine Guindon n'a cessé d'innover et d'adapter les structures aux besoins exprimés. Ainsi, au cours des années '80, l'Institut de formation et d'éducation de Montréal est devenu l'Institut de formation humaine intégrale de Montréal (IFHIM).

La carrière de Jeannine Guindon n'est pas passée inaperçue. à l'Université, elle a été membre du Conseil puis de son Comité exécutif. Le monde extérieur n'a pas été en reste. Qu'il suffise de mentionner son accession à l'Ordre du Canada (membre) et à l'Ordre national du Québec (chevalier). Elle laisse un héritage impressionnant tant par la diversité de ses interventions que par les voies qu'elle a ouvertes dans un nombre impressionnant de directions.

### **DE QUELQUES TÉMOIGNAGES**

Tout au long de l'année, des collègues ont contribué d'une façon significative à la vie de l'APRUM soit comme membres du Conseil, soit comme participants aux travaux des comités. Je les en félicite chaleureusement. Il m'importe toutefois de signaler trois cas particuliers.

- Les collègues Aline Fortin et Marie-France Thibaudeau quittent le Conseil après plusieurs années de précieuses contributions; Mme Thibaudeau, de son côté, a assumé la présidence du délicat dossier d'assurance-santé.
- Le collègue Guy Couturier quitte ses fonctions de secrétaire où il s'est particulièrement distingué; il continuera toutefois, à titre de conseiller, d'enrichir le Conseil de sa vaste expérience universitaire.
- Sur le plan de la prospective, je mentionne la contribution anticipée de deux nouveaux membres du Conseil: Mme Denise Leclerc, de la Faculté de pharmacie, et M. Lionel Vallée, du Département d'anthropologie;
- L'arrivée au poste de secrétaire de Mme Andrée Imbach, du Département de physiologie; elle était membre du Conseil à titre de conseillère.

### **ENTRE NOUS**

L'APRUM vous appartient; n'hésitez pas à lui communiquer vos commentaires et vos suggestions: c'est à ce prix qu'elle pourra continuer de servir vos intérêts particuliers ou collectifs. Le site web de l'APRUM [[www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)] que votre trésorier, le professeur Jean-Robert Derome, entretient avec compétence, vous est disponible. Fréquentez-le et enrichissez-le.

Les déjeuners du 3<sup>e</sup> jeudi du mois reprendront en septembre prochain. Pour le trimestre d'automne, les dates à inscrire dans votre calepin favori – c'est-à-dire celui que vous ne manquez jamais de consulter – sont le 19 septembre, 17 octobre et le 21 novembre.

Les quelque dix prochaines semaines, devraient être plaisantes, porteuses de conditions atmosphériques plutôt agréables et, au surplus, favorables aux rencontres

et aux retrouvailles. Je formule des vœux pour que vous en profitiez au maximum. Que la « sagesse » inhérente à l'âge certain de nos artères constitue une compensation adéquate des joies et plaisirs connus au cours des périodes antérieures. Quoi qu'il en soit, tout ce passé demeure accessible via le miroir de nos plus chers souvenirs.

Jacques St-Pierre  
Président  
JSP/fsp